

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Quelle est la véritable victoire ?
Celle qui fait battre les mains ou
celle qui fait battre les cœurs ?"

Pier Paolo Pasolini

Le chiffre

2 000

dalles originelles de
l'église Saint-Martin
en vente pour financer
la restauration de l'orgue

► **2 Comment
transformer
la pierre
en musique**

► **4 DSP Casino :
la procédure
relancée**



► **3**

La vaccination a débuté dans nos EHPAD

Dalles en vente

Comment transformer la pierre en musique

Opération en cours et bien engagée ! Les anciennes dalles de l'église Saint-Martin sont mises en vente par l'Association des amis de ladite église à qui la ville a confié ces pierres historiques. Déjà 400 sur les 2000 en rayons

ont trouvé preneurs. Et les premiers acheteurs, contributeurs du projet de l'association ont pu choisir sur palettes les pierres qu'ils avaient réservées et les emporter.

Ces belles pierres bleues ont une longue histoire. Leur face lisse témoigne des milliers de pas qu'elles ont accueillies puisqu'elles avaient été mises en place en 1790 dans l'édifice. Désormais leur destin va changer. Les projets des acquéreurs sont divers : dallage de terrasse, allée de jardin, dessous de plat, table... Au final, les pierres ainsi distribuées se changeront en musique puisque le fruit de l'opération permettra de contribuer à terme à la remise en état de l'orgue. Et notamment grâce au don de l'église de Karpen en Allemagne qui a offert des jeux manquants à l'instrument amandinois.

▶ Pendant les travaux la vente continue, se rapprocher des amis de l'église Saint-Martin mjlatko@orange.fr



Le combat a payé, l'effectif est maintenu au sein de la caserne de Saint-Amand

Souvenez-vous : vendredi 27 novembre, les pompiers manifestaient à grand bruit contre la réduction de leur effectif, prévue par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Cette décision, qui devait être appliquée au 1^{er} janvier 2021, prévoyait de faire passer les soldats du feu de sept à six la nuit, le week-end et les jours fériés.

Or, l'utilisation d'un fourgon d'incendie requiert déjà la mobilisation de six personnes. Privée de stationnaire, la caserne aurait donc dû fermer ses portes en cas de départ de feu. « La limite du raisonnable est franchie ! » s'étaient insurgés les pompiers.

Notre Maire s'était rallié à leur cause en interpellant, dans une lettre, le président du conseil d'administration du SDIS du Nord, Jacques Houssin. Alain Bocquet lui avait notamment demandé de revenir sur sa décision, jugée « absolument inacceptable et extrêmement dangereuse. »

Le combat a payé : dans leurs communiqués, les syndicats et le SDIS indiquent que la décision a été suspendue et qu'elle fera l'objet de nouveaux échanges.



Des services municipaux ont déménagé : prenez note de leurs nouvelles adresses !

▶ **Le service d'Aide à Domicile et le guide-service :**
43, rue du Général Delestraint.
Attention: le courrier doit continuer d'être adressé en mairie au 65 Grand'place. Le numéro de téléphone a également changé. Pour les contacter, composez le 03 59 83 87 80.

▶ **Pôle Citoyenneté et Vie associative :**
69, Grand'place
03 27 22 49 46

▶ **Culture et Événementiel :**
23, rue du 18 juin 1940
03 27 22 49 64 et 03 27 22 48 44

▶ **Santé Bien-Être :**
31, avenue du Clos.
03 27 22 48 59.

Pour rappel, en raison de la crise sanitaire, les services municipaux vous accueillent toujours sur rendez-vous.

Sapins de Noël, retour de fêtes



Le cycle est ainsi : le sapin, fugace décor urbain de la fin d'année, n'est plus à la fête quand janvier vient. La collecte des décors végétaux est en passe de prendre fin. Dès la semaine dernière les sapins distribués aux commerçants et ceux installés par les services municipaux ont été décrochés et enlevés. Ainsi avez-vous pu surprendre dans les différents quartiers de la ville Safran et Gandhi les deux solides Trait du Nord de Caval'trait avec leurs meneurs attelés à la collecte des arbres. Pour l'heure, environ 150 sapins ont été ramassés pour le compte de la ville et déposés au Centre Technique. Au total, 400 seront récupérés.

De leur côté les services techniques ont collecté les sapins déposés par les particuliers dans les huit points dédiés, ouverts de samedi à mardi derniers où chacun pouvait déposer son arbre délesté de toutes ses décorations.

Au total ce sont environ 60 sapins qui ont été collectés. Ceux qui sont exempts de tout décor, de flocage, de fil de fer partiront pour le traitement comme déchets verts, compostage, déchiquetage ou autre. Les floqués rejoindront le cycle des déchets industriels.

Marcelle Boulogne, 82 ans**Pourquoi avez-vous tenu à être vaccinée ?**

« Il faut le faire et puis c'est tout. Il vaut mieux se faire vacciner pour rien que risquer d'être malade. Pour ne pas contaminer les autres surtout. »



Covid-19

**Pourquoi avoir lancé la campagne à la résidence du Parc ?**

« Il s'agit de la plus petite structure gérée par le centre hospitalier, ce qui nous permet de commencer calmement » souligne Tony Dumonceau. « De plus, ici, personne n'a eu la Covid-19. »

Or, celles et ceux qui ont contracté la maladie doivent attendre au minimum trois mois avant de recevoir une injection pour éviter toute réaction immunologique.

La vaccination a débuté dans nos EHPAD

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée lundi à la résidence du Parc. À l'heure où nous écrivons ces lignes, une trentaine de personnes âgées et de soignants ont reçu leur première injection.

Lundi 11 janvier, 8h30. C'est le grand jour à la résidence du Parc.

Dans quelques minutes, la campagne de vaccination contre la Covid-19 va commencer. Vingt-quatre seniors s'apprêtent à recevoir leur première injection.

Tous savent comment la matinée va se dérouler. Il y a quelques jours, le médecin traitant, Tony Dumonceau, a rencontré chacun d'entre eux, notamment pour « leur donner des informations et recueillir leur consentement. » Le cas échéant, ce sont les tutelles qui ont été sollicitées. Au total, seuls deux refus ont été comptabilisés.

Des soignants formés

Dans la salle de soins, l'équipe se prépare à mettre en application la procédure. La semaine passée, plusieurs agents ont suivi une formation au centre hospitalier régional de Lille. Car il faut se familiariser avec ce vaccin qui diffère, en bien des points, de celui contre la grippe que les soignants ont l'habitude de manipuler.

Il s'avère tout d'abord bien plus fragile. Livrées vendredi dernier, les doses doivent désormais être inoculées au plus vite.

« Elles se conservent cinq jours au maximum au réfrigérateur. »

Avant de pouvoir être utilisé, le vaccin doit encore être reconstitué. Une étape qui s'effectue au milli-

litre près pour limiter les pertes et qui requiert donc concentration et minutie.

L'injection ne s'effectue pas non plus de la même façon : elle n'est pas sous-cutanée mais intramusculaire. « Il faut atteindre le deltoïde. »

Des résidents sereins

Ça y est, l'équipe est prête à accueillir les résidents. Et c'est Denise Rémy, 84 ans, qui se présente. Elle sera la première Amandinoise vaccinée ! Ce que ça lui fait ? À vrai dire, ni chaud, ni froid. Aucune lueur d'inquiétude ne perce dans son regard. Elle n'esquisse même pas l'ombre d'une grimace lorsque l'aiguille transperce sa peau. La piqûre ne dure que quelques secondes. Denise Rémy est ensuite invitée à s'asseoir à quelques mètres pour boire un café. Elle reste ainsi sous la surveillance des soignants qui s'assurent qu'aucune réaction allergique ne se déclare.

À l'issue de la journée, tous les résidents consentants auront été vaccinés. Une dizaine de soignants prioritaires (de plus de 50 ans ou à risque de forme grave) auront également reçu leur première injection.

Ce n'est désormais plus qu'une question de temps avant que les résidences du Bruille et Estréelle ne procèdent, elles aussi, à la vaccination... ◀

La Ville, le Centre Hospitalier et la SPEMED préparent l'ouverture d'un centre de vaccination

Une réunion de préparation a eu lieu ce lundi au Palais des Jours Heureux du Pôle Séniors comprenant notamment notre Maire, le Député, le Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Amand, le Président de la SPEMED pour préparer l'ouverture d'un centre de vaccination à Saint-Amand. Celui-ci pourrait dans un premier temps s'installer directement au sein de l'hôpital avant, si besoin, de prendre place au sein du Pôle Séniors, avenue du Clos.



Fermeture du casino : quel impact sur le budget de la commune ?

Les produits des jeux représentent une part non-négligeable des recettes annuelles de la commune : en moyenne 5,4 millions d'euros entre 2017 et 2019. Or, en 2020, le casino a dû fermer ses portes durant plusieurs mois en raison de la crise sanitaire. Une perte est donc attendue.

« Elle est estimée à 1,8 million d'euros » a révélé Sylvie Wiart. L'État va compenser une partie. Toutefois, il faut s'attendre à une perte sèche d'un peu plus d'un million d'euros.

DSP Casino : la procédure relancée

Rappel des faits

► **2002.** Le conseil municipal accorde un contrat de DSP pour la gestion et l'exploitation du casino au groupe Partouche. La convention a une durée de 18 ans.

► **2003.** Le groupe Partouche entreprend la construction d'un nouveau casino en vertu d'un bail emphytéotique de 30 ans.

► **2018.** L'échéance de la DSP approchant, une nouvelle procédure est lancée. Deux candidats se déclarent :

- le groupe Partouche, délégataire actuel ;
- le groupe Infinity, qui détient le grand casino de Dinant en Belgique.

► **2019.** Après examen des offres, il est proposé aux conseillers municipaux d'attribuer la DSP au groupe Partouche. Le groupe Infinity s'oppose à la décision et introduit un référé devant le juge du tribunal administratif de Lille.

► **10 janvier 2020.** Le juge des référés annule la procédure de DSP. Selon lui, la Ville n'a pas suffisamment défini ses besoins en investissement. Bien décidée à défendre sa position, la Ville fait appel devant le Conseil d'État et, en attendant le verdict, vote la prolongation d'un an de la DSP actuelle.

► **6 novembre 2020.** Le Conseil d'État annule le jugement du tribunal administratif pour erreur de droit, la commune n'ayant pas à déterminer ses besoins en investissement dans le cadre d'une DSP.

Toutefois, le Conseil d'État pointe le fait qu'il aurait été nécessaire de mettre en concordance la durée de la DSP (qui est de 18 ans) et celle du bail emphytéotique (qui est de 30 ans) pour mettre les candidats sur un pied d'égalité. La procédure doit donc être relancée. Avant cela, il convient de rompre le contrat de bail emphytéotique.

Un conseil municipal exceptionnel s'est tenu jeudi 7 janvier pour relancer, dans les délais, la procédure de Délégation de Service Public (DSP) au terme de laquelle sera désignée la société exploitante du casino.

En 2002, la Ville n'a pas seulement délégué l'exploitation du casino, pour 18 ans, au groupe Partouche ; tous deux ont également signé un bail emphytéotique de trente ans pour que s'élève, au lieu-dit le Chou Rouge, un complexe de loisirs à la hauteur des ambitions touristiques municipales. Le délégataire a rapidement entrepris la construction du nouvel établissement qui, au terme du contrat (soit en 2032), devait revenir dans l'escarcelle de la commune en tant que bien de retour.

Une résiliation anticipée du bail

Le casino va finalement rejoindre le patrimoine communal plus tôt que prévu. Conformément au jugement du Conseil d'État (lire ci-contre), les élus ont mis fin au bail emphytéotique qui liait la Ville au groupe Partouche pour encore douze ans. La décision, adoptée à l'unanimité, prendra effet le 22 octobre 2021, à minuit. Anticipée, la résiliation donnera droit à des indemnités : la commune sera tenue de verser 5,5 millions d'euros au groupe Partouche, ce qui correspond à la valeur nette comptable du bâtiment. « Cette indemnité vise à compenser les investissements non amortis » a précisé Sylvie Wiart, adjointe aux finances.

Une convention d'occupation du domaine public de 20 ans

L'opération restera neutre pour la commune. En effet, les conseillers municipaux sont

convenus, d'une même voix, de relancer une nouvelle procédure de DSP : le délégataire qui sera désigné à terme devra s'acquitter d'un droit d'entrée de... 5,5 millions d'euros. D'ailleurs, la société exploitante signera, non plus un bail emphytéotique, mais une convention d'occupation du domaine public dont la durée sera alignée sur celle de la DSP : vingt ans.

Des projets d'investissement ambitieux attendus

Quelles sont les principales caractéristiques de la future DSP ? Des critères seront à respecter. Le délégataire sera notamment tenu de « renouveler les offres de jeux et de mener des actions dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et les addictions ; veiller à la qualité de la restauration ; participer, sur le plan financier et/ou organisationnel, à l'animation de la commune ; mener des projets d'investissement pour garantir la compétitivité et l'attractivité du casino... »

La procédure va être relancée au plus vite. Le choix du délégataire sera soumis au vote du conseil municipal le 10 juin 2021, quatre mois avant la fin de la DSP actuelle pour que le nouveau délégataire puisse procéder à sa demande d'autorisation des jeux dans les temps. ◀

- Les deux délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

2021, un nouveau départ pour le Casino

Cette année, les habituelles cérémonies de vœux à la population n'auront évidemment pas lieu. C'est donc par ces quelques lignes que nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une belle année 2021, en laissant l'année 2020 sans regret derrière nous.

Nous espérons que cette nouvelle année pourra nous permettre de retrouver rapidement les chemins de la liberté, même si les premières semaines de janvier ne nous donnent pas de signes très encourageants...

Comme de nombreuses autres entreprises, le Casino, a connu une année 2020 catastrophique. Cela s'est aussi traduit par un manque à gagner

d'environ 2 millions pour la commune. C'est l'occasion de souligner notre dépendance au bon fonctionnement de cet établissement, qui reverse en année « normale » environ 5 millions de produit des jeux au budget communal.

Une délégation de service public confie actuellement l'exploitation du casino au groupe Partouche. Cette délégation est arrivée à son terme et l'avis d'appel à la concurrence lancé en 2019 avait débouché sur la décision de reconduire le groupe Partouche en tant que délégataire. Mais, au terme d'une procédure contentieuse de près d'un an, le Conseil d'Etat a annulé toute la procédure. Il fallait donc reprendre le dossier à zéro, ce qui a fait l'objet du conseil municipal du 7 janvier.

En résumé, le bail signé entre la commune et le groupe Partouche est résilié, la commune doit

verser 5,5 millions d'indemnité de résiliation au groupe Partouche (initialement, le bail devait en effet s'éteindre en 2032) et lancer un nouvel appel à la concurrence pour savoir qui exploitera à partir de fin 2021 le casino. Le nouveau délégataire paiera un droit d'entrée de 5,5 millions (ce qui compensera l'indemnité versée par la commune) et versera chaque année un produit sur les jeux et une redevance d'occupation des lieux.

Nous avons alerté le conseil sur des fragilités juridiques que nous avons identifiées dans le dispositif présenté. Nos remarques ont été balayées d'un revers de la main. Nous espérons ne pas avoir à revenir sur cet imbroglio.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Eric CASTELAIN

Le casino: patrimoine exclusif des amandinois et outil essentiel pour l'attractivité touristique et le développement de notre ville

Suite à l'annulation par le Conseil d'Etat de la décision du maire de renouveler le contrat de gestion du casino à l'exploitant originel, une nouvelle procédure de Délégation de Service Public doit être relancée. De fait une année perdue, qui va générer un manque à gagner important pour les recettes de la ville. Celui-ci va s'ajouter aux pertes subies suite aux fermetures du casino depuis la crise sanitaire. **A ce jour cela représente plus de deux millions d'euros en moins pour la commune.** Et malheureusement la situation risque de s'aggraver !

C'est pourquoi tout doit être mis en œuvre pour que notre complexe casinotier retrouve une activité normale dans les meilleurs délais. Et ce dans le cadre d'un nouveau contrat de concession le plus

avantageux possible pour notre cité thermale. Pour ce faire, «**L'ALLIANCE AMANDINOISE**» entend bien y contribuer de la façon la plus efficace qui soit !

De même notre groupe sera extrêmement vigilant et intraitable face aux intentions du nouvel exécutif de la CAPH de s'approprier tout ou partie de la contribution financière versée chaque année par le casino au budget de notre ville (plusieurs millions d'euros) ! Et ce alors même qu'il veut déjà prélever 2,2 millions d'euros d'impôt supplémentaire aux Amandinois avec la Taxe Poubelle qu'il veut mettre en place cette année. **Les dirigeants de la CAPH se croient tout permis depuis que la Municipalité Amandinoise leur a cédé la place et concédé tous les pouvoirs. Depuis, ils profitent que notre cité ne**

pèse plus rien dans les instances intercommunales pour tirer tous les marrons du feu au détriment de notre ville et de ses habitants !

En ce qui le concerne, notre groupe et son représentant à la CAPH défendra bec et ongles les intérêts de Saint-Amand et des Amandinois qui passent avant les intérêts partisans ! Et il fera tout pour empêcher que notre ville soit détournée de tout ou partie de ses ressources et particulièrement celles issues de ce patrimoine amandinois essentiel que représente notre casino !

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Tous nos Vœux pour cette nouvelle année !

Chers Amandinois,

Tout d'abord, nous vous souhaitons une nouvelle fois nos meilleurs vœux et surtout la Santé, en espérant sortir au plus vite de cette terrible période et se débarrasser de ce maudit virus !

Lors du dernier conseil municipal, il fut question uniquement de l'avenir de notre casino. En effet, suite au non-respect de la procédure légale de passation par la municipalité, le conseil d'Etat a décidé d'annuler la procédure en cours afin de savoir quelle entreprise aura la gestion de notre établissement de jeux. Cette affaire a fait grand bruit au-delà de la région et entraîne une période

d'incertitudes. Nous espérons que la procédure sera désormais respectée, et que le nouvel appel d'offre remplira les conditions légales afin de sortir de cette période troublée.

En ce début d'année, nous avons souhaité rendre hommage aux soignants mobilisés durant la crise, en nous rendant à l'Hôpital de St Amand. Avec Sébastien Chenu, Député RN du Nord (Denaïsis) et conseiller régional, nous avons eu la chance de visiter ce bel établissement et de rencontrer une partie du personnel afin de les remercier pour leur travail dévoué.

Ce jour-là fut notamment marqué par le lancement de la vaccination des soignants et usagers prioritaires.

Nous avons essentiellement évoqué leur projet de

nouvel EHPAD sur la friche du Moulin des Loups. Ce grand chantier qui commencera très prochainement, devrait se terminer fin 2022. L'établissement pourra accueillir 287 personnes âgées, notamment les actuels résidents des résidences du Bruille et Estréelle. C'est un magnifique projet, un bâtiment moderne et lumineux, avec de nombreux lieux de vie dans lesquels nos aînés pourront passer de bons moments.

Nous restons à votre entière disposition afin d'échanger avec vous,

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérange MAURISSE
Facebook : St Amand Les Eaux Rassemblement
National

Pour 2021 de la solidarité, de la fraternité et de l'espoir !

Ce premier conseil municipal de l'année 2021 était un peu particulier, puisqu'il était entièrement consacré au renouvellement de la procédure de la Délégation de Service Public du casino.

Conformément à la décision du Conseil d'Etat, nous avons relancé cette procédure en mettant fin à la distorsion entre la durée du bail emphytéotique du bâtiment et la durée de la concession d'exploitation. Ce conseil municipal était donc important pour que cette Délégation de Service Public soit relancée avant la fin de l'année.

Après une année 2020 très difficile compte tenu du contexte sanitaire, nous avons toutes et tous hâte de pouvoir enfin nous projeter vers l'avenir. L'espoir est là, avec l'arrivée de plusieurs vaccins

qui seront nos meilleures armes pour mettre cette pandémie derrière nous.

A Saint-Amand-les-Eaux, nous ferons tout ce qui est possible avec notre Centre Hospitalier et l'ensemble des personnels soignants amandinois pour assurer son déploiement le plus large pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent se faire vacciner.

Bien évidemment, cette campagne de vaccination va s'étaler sur plusieurs mois et elle a d'ores-et-déjà commencé dans nos EHPAD. Dans l'attente que le grand public volontaire puisse aussi être vacciné, continuons à faire preuve de solidarité et de fraternité comme nous avons si bien su le faire depuis le début de l'épidémie à Saint-Amand-les-Eaux.

Les prochains mois resteront encore difficiles et nous devons continuer d'appliquer avec sérieux les gestes barrières, mais avec le vaccin, nous pouvons enfin apercevoir le bout du tunnel.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle et heureuse année 2021, ainsi qu'une bonne santé !

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU COEUR

Majorité municipale

Sport



Handball

Les Louves patinent

C'est devant Chambray que les handballeuses amandinoises ont repris le championnat. Salle M-Hugot, les Louves partaient confiantes face à un équipe tourangelle. La victoire était à portée mais, trop d'erreurs en cause, cette heureuse issue ne fut pas au menu. Certes, après six semaines d'arrêt, il fallait retrouver le rythme. Dans les premiers temps du match, on put croire que l'affaire était bien engagée. A la mi-temps, les deux équipes faisaient encore jeu égal, les Louves un point devant. Mais la seconde période allait révéler des faiblesses en attaque et enregistrer la perte de nombreux ballons. Dans les dernières minutes, les Tourangelles passèrent à la vitesse supérieure, laissant sur place nos joueuses pour un score final de 25 à 20 « Nous avons commis trop de maladresses » confiait Florence Sauval.

Le « match retour » -si l'on peut dire- a eu lieu samedi dernier, cette fois en Coupe de France. Chambray s'est imposé selon un match à suspense, puisque juste avant la fin du match, les Louves, motivées, étaient à égalité sur le tableau.

► Prochains matchs : en déplacement à Nice mercredi puis à domicile contre Mérignac samedi.



Basket

En route pour la Coupe d'Europe

Elles ont le sourire, nos Green Girls ! Les voici propulsées dans une compétition continentale de haut niveau, l'Europa Cup, s'il vous plaît. Et ça leur plaît ! Bénéfice de la défection de Montpellier et de leur qualification contre les Suisses de Winterthur, les basketteuses amandinoises ont gagné leur ticket pour l'Europe. L'équipe sera à Valencia en Espagne du 17 au 23 janvier. Le tournoi est organisé par bulles, en raison des contraintes sanitaires, c'est-à-dire sans aucun contact extérieur. Le tour préliminaire se joue sur trois matchs en quatre jours. Dans leur poule, elles retrouveront deux équipes belges, Braine le 19 (déjà joué en match d'avant-saison), Sainte-Catherine le 20 puis Valence le 22. Sacré challenge.

A ce niveau ce sont 32 équipes qui vont s'affronter au sein de huit poules. Dans chacune, les deux meilleures équipes accéderont à la bulle suivante jusqu'à l'épilogue des demi-finales et finale en avril.

Pour le club, la qualification pour la compétition européenne est une opportunité majeure :

« C'est une occasion exceptionnelle pour porter haut l'image de Saint-Amand et de La Porte du Hainaut », souligne-t-on au sein du club qui assurera la quatrième participation de son histoire à cette Coupe d'Europe.

Pour Assitan Koné, n°12, ailière, l'Europa Cup représente « une très belle surprise : chaque basketteuse aimerait jouer à ce niveau. Cette compétition est un sacré cadeau et nous allons tout donner pour jouer notre meilleur basket ».

« Le groupe H est assez costaud, avec des équipes d'un niveau relevé. C'est certain, ce ne sera pas simple, d'autant que nous allons jouer trois matchs en une semaine puis enchaîner avec le championnat. Il faudra de l'énergie. Mais cela ne fait que renforcer notre détermination. Avoir le plaisir de jouer l'Europe, c'est immense ; nous allons tout donner. » ◀

► Matchs à suivre en direct sur Youtube

Enfance

Il reste des places au Centre d'Initiation Sportive

Les mineurs peuvent reprendre leurs activités extrascolaires, comme l'indique le décret du 14 décembre 2020.

Ainsi, trente créneaux du CIS (Centre d'Initiation Sportive) ont pu rouvrir. Il reste quelques places dans certains d'entre eux, notamment à Saint-Amand-les-Eaux :



- Duo-sport pour les enfants de 4 ans avec des jeux d'opposition et du basket ;
- Duo-sport pour les enfants de 5 ans avec de l'escalade et des jeux d'opposition ;
- Éveil sportif ;

- Athlétisme ;
- Multisports pour les 8-12 ans avec du badminton et du tennis de table ;
- Escrime (6-8 ans et 8-12 ans) ;
- Football.

► Pour plus d'informations, contactez le service des sports de La Porte du Hainaut au 03 27 09 92 80 ou sur cis-sport@agglo-porteduhainaut.fr

RÉSULTATS ET ANNONCES

SAM. 9 JANV.			
LFB	Basket	Nantes ▶ SAHB	70-54
DIM. 17 JANV.			
15:00	À domicile	Handball SAH-PH ▶ Mérignac (Coupe de France)	

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur  



Culture

Les enfants reprennent le chemin du CEPAC

Les cours ont repris à l'école de musique, d'art et de danse pour le plus grand plaisir des élèves ! Nous les avons accompagnés...

Un mercredi presque comme les autres à Saint-Amand-les-Eaux. Ruelle des Jardins, des voitures vont et viennent. En descendant des enfants, un instrument calé sous le bras.



L'école de musique renoue avec l'agitation qui était sienne trois mois plus tôt, avant que ne soit prononcé le confinement d'automne...

Depuis lundi 4 janvier, les trois structures qui forment le CEPAC (Centre d'Enseignement des Pratiques Artistiques et Culturelles) ont rouvert leurs portes aux moins de 18 ans. En effet, un décret publié mi-décembre autorise les mineurs à reprendre leurs activités extrascolaires. Les cours ont donc été reprogrammés dès la fin des vacances de Noël.

« Le télé-enseignement, c'est bien ; les cours en présentiel, c'est encore mieux ! »

Bien sûr, il faut un peu de temps pour se remettre en jambes. « Le cours est bien à 15h30 »

Entre la musique, le tennis, l'équitation... On se mélange les pinceaux ! » Mais parents et enfants sont heureux de revenir. « Le télé-enseignement, c'est bien ; les cours en présentiel, c'est encore mieux, notamment pour le placement des mains » témoigne une maman dont la fille apprend le piano.

Pas de fausse note vis-à-vis du protocole sanitaire. Les musiciens en herbe ont le réflexe d'aller se laver les mains au lavabo avant d'entrer dans la salle de cours et tous portent le masque.

« On voit les gens en vrai ! »

Vendredi, 17h30. Le ballet des voitures reprend devant l'école de danse. Les parents ne s'attardent pas : pour éviter les regroupements, ils sont priés de rester sur le pas de la porte. Et tous le comprennent aisément.

C'est là que nous rencontrons Suzon, tout sourire. « Je suis contente de reprendre, j'ai toujours aimé la danse, je suis passionnée ! Pendant le confinement, les cours ont continué en visio mais c'est mieux de venir à l'école, on voit les gens en vrai ! »



Elles seront six à virevolter dans la grande salle, ce soir-là. Après l'échauffement, il faut se remémorer l'enchaînement appris en début d'année scolaire... La première fois, les gestes sont un peu hésitants. Mais, avec l'aide de leur professeure, les jeunes filles se remettent dans le rythme... ◀

Culture

Participez, de chez vous, à la Nuit de la Lecture

« Quand l'art de lire devient spectacle... » L'Office de Tourisme vous donne rendez-vous pour une Nuit de la Lecture virtuelle. Soyez connecté vendredi 22 janvier, à 21 heures, pour écouter la lecture à voix haute du premier chapitre d'un roman policier : « Retrouvez-moi » de Chrisophe Arneau. L'intrigue se déroule dans le bassin minier...

Pour sûr, la performance, assurée par la comédienne Céline Balloy (compagne Allotrope), vous donnera l'eau à la bouche...

▶ Connectez-vous sur www.facebook.com/porteduhainauttourisme



En bref...



Retrouvez, en supplément de votre hebdo, le livret du conseil municipal

Cette semaine vous sera distribuée une brochure, comprenant notamment un trombinoscope des conseillers municipaux amandinois. Conservez-la : les missions de chacun et de chacune y sont recensées.

Environnement

En février, les milieux humides seront en fête !



Le Parc naturel régional Scarpe-Escout organisera, tout au long du mois de février, des animations pour mieux vous faire connaître les zones humides, richesses de notre territoire. Au programme, notamment : une balade en forêt pour partir à la recherche de mares ou de cours d'eau au sein desquels se développe une riche biodiversité. ◀

▶ Retrouvez le calendrier complet des animations sur www.pnr-scarpe-escout.fr. N'oubliez pas de vous inscrire ! Programme sous réserve de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les élèves d'Eugène-Pauwels souhaitent une «happy new year» en vidéo

Ses quelques notes suffisent à nous rendre heureux... Les élèves d'Eugène-Pauwels ont choisi de formuler leurs vœux en vidéo, sur une célèbre musique de Pharrel Williams : Happy.

Une chorégraphie a été imaginée pour l'occasion. Même les enseignants y sont allés de leurs pas de danse ! Avec ce clip, l'année ne peut débuter que dans la joie et la bonne humeur sur les bancs de l'école.



▶ DON DE SANG : PRENEZ RENDEZ-VOUS

Prochaine collecte dimanche 14 février de 8h à 13h, Espace R. Bédé (101 rue du Faubourg de Tournai).

▶ Je prends rendez-vous sur <https://bit.ly/3hRpCwG> ou <https://dondesang.efs.sante.fr>

▶ INFO CAF : COURRIELS ET SITES INTERNET FRAUDULEUX

Pour être sûr que vous consultez le site de votre Caf et non un site piraté qui imite celui de votre Caf, il suffit de saisir manuellement l'adresse <http://www.caf.fr> dans votre navigateur. A partir de la page d'accueil, vous pouvez naviguer en toute sécurité.

▶ Un numéro unique pour contacter la Caf : le 3230

▶ BAIN DE FORÊT

Pourquoi aller en forêt vous ferait le plus grand bien ? Car « prendre un bain de forêt » est très bénéfique. Une balade au contact de la nature permet d'évacuer le stress et les angoisses générés par la crise du coronavirus.

▶ Vous pouvez randonner sur 7 sentiers balisés. Découvrez les parcours sur : Randogps.net

▶ INFO PÔLE EMPLOI HAINAUT

Le Laboratoire pharmaceutique GSK

recrute à St Amand.

Pour retrouver toutes les informations sur les postes et/ou postuler, rendez-vous sur la page facebook du Pôle Emploi : <https://www.facebook.com/poleemploiainaut/>

▶ Du 25 au 29 janvier, Pôle emploi organise la troisième édition de la Semaine des métiers du numérique. Ateliers découverte, conférences thématiques... Une semaine à ne pas rater ! Plus d'infos sur <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

▶ COLLECTE DÉCHETS

- ▶ MER. 20 JANV. (déchets ménagers)
- ▶ MER. 27 JANV. (avec sacs jaunes et bac à verre)

▶ DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

▶ NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances 25 DÉC. REDZEPI Emma. 29 DÉC. LALLEMAN Mia. 30 DÉC. EL OUARTASSI Imèn. EL OUARTASSI Ishaq. 31 DÉC. LORCY Nathan.

Décès CHANDELIER Stéphane (38 ans). WILLOCO DEPRAETÈRE Josiane (90 ans). ELU MOUFTIER Yvonne (98 ans). CLIQUET René (81 ans). PROCUREUR DANGRÉAU Simonne (81 ans). HENNART DESESPRINGALLE Arlette (89 ans). HERPSON Emile-Roger (73 ans). RENONCOURT Jean (70 ans).

Menu LUN. 18 JANV. Velouté au potiron, rôti de dinde au jus, abricots et amandes, semoule, petit suisse sucré, kiwi.

MAR. 19 JANV. Salade de betteraves, hachis parmentier de bœuf Bio, salade verte, brie, clémentine.

MER. 20 JANV. Maquereau à la tomate, saucisse chipolatas, choux de Bruxelles au gratin, pomme vapeur, saint Nectaire, pomme cuite à la cannelle.

JEU. 21 JANV. Céleri ciboulette, boulettes de soja sauce tomate, macaronis, carottes, fromage fondu, glace. Repas BIO

VEN. 22 JANV. Potage aux légumes, poisson pané, sauce tartare, pommes persillées, salade, saint-paulin, éclair au chocolat.